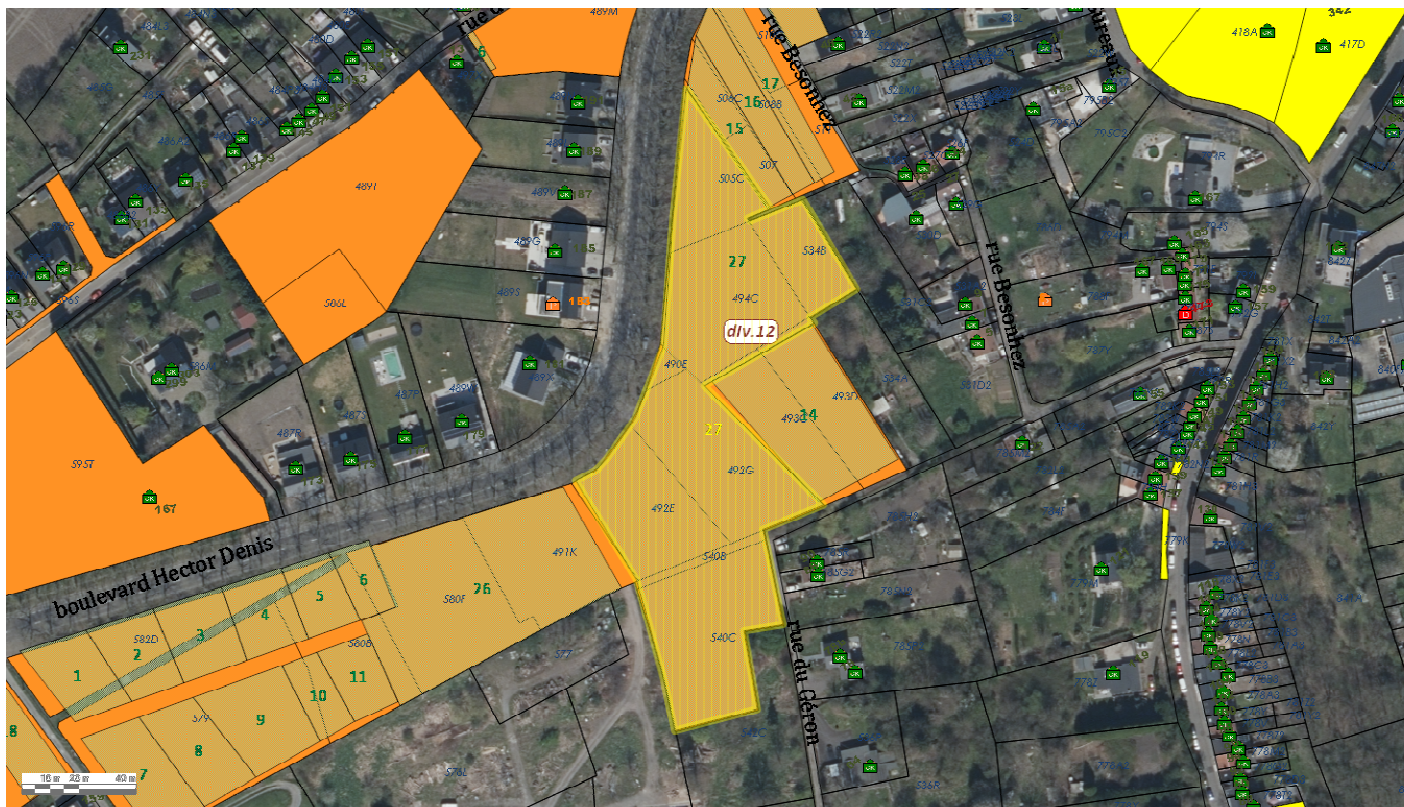


## Fiche technique :

1. Adresse : de part et d'autre de la rue du Géron sur le boulevard Hector Denis à 4000 Liège
2. Superficie : 9000 m<sup>2</sup>
3. Parcelle cadastrale : Le terrain est localisé sur les parcelles LIEGE 12 DIV/ section A / n° 540C, 540B, 492<sup>E</sup>, 492G, 490<sup>E</sup>, 493C, 493D, 494C, 534B, 505C.



## Etat du bien :

4. Description :

La parcelle a dernièrement été occupée par le projet apicole « Les Reines de Liège » qui poursuit l'occupation des parcelles voisines (491K, 580F et ¼ de la 580B). Auparavant elle était cultivée par une communauté de potagistes. Les parcelles 540C, 540B et 492<sup>E</sup> sont séparées des autres par la rue du Géron.

5. Occupation/couverture du sol : pelouse- ronces – arbustes - arbres- infrastructures (clôtures, mare, cabanes )







6. Utilisation du sol : friche naturelle



7. A-t-il fait l'objet d'une étude de risque ? oui

Nombreux dépassement de la valeur seuils : Zn, Cu, Pb, Huiles, Benzo, ...

Risque (Pb) pour les zones rouges

Principe de précaution pour zones oranges

Aucun risque pour les zones Q et S.



8. Présence de dépôts visibles : encombrants (fauteuils, vieux vélos, électro-ménager, caravane, ...)
9. Présence de constructions : oui à évacuer ou à valoriser (cabanons)





#### Caractéristiques du sol

10. Inclinaison : pente modérée (>10% <15%)
11. Relief : accidenté (buttes et trous)
12. Présence d'un ruisseau : non mais d'une mare

#### Accessibilité

13. Taille de l'accès à la voirie :  
L'accès à la parcelle 492<sup>E</sup> est assez grand pour laisser passer voiture ou tracteur :



L'accès à la parcelle 492G se fait par la rue du Géron et est étroit (permet le passage d'un piéton). L'accès aux parcelles suivantes se fait par la 492G.



14. Parking : facile et proche (beaucoup de place à moins de 100m)

### Situation et contraintes urbanistiques et juridiques

15. Propriétaire : Régie foncière de la Ville de Liège
16. Durée de la disponibilité : contrat de commodat 10 ans renouvelable
17. Présence d'un sentier vicinal ? en bordure
18. Présence d'arbre(s) remarquable(s) ? non
19. Présence de haie(s) d'essence indigène dont la longueur est supérieure à 10 mètres ? non
20. Affectation(-s) du sol<sup>1</sup> ? Zone d'habitat
21. Est-il dans une zone DRIGM<sup>2</sup> ? présence potentielle d'anciens puits de mine
22. Est-il en zone d'aléas d'inondation ? Non
23. Est-il dans une zone de captage en eau souterraine ? non

### Biodiversité – protection de l'environnement

24. Le terrain se situe-t-il partiellement en Zone Natura 2000 ? non
25. Dans le périmètre d'une réserve naturelle : non
26. À quel réseau écologique du PCDN<sup>3</sup> appartient-il ? milieu ouvert (pelouse, prairie, espace agricole)
27. Présence d'éléments d'un maillage écologique ? oui (haies, point d'eau, bande enherbée)
28. Présence d'une espèce animale protégée ? non
29. Présence d'une espèce végétale protégée ? non

### Commodités

30. Accès à l'eau de ville : non
31. Présence d'un raccordement électricité ? non

### Infrastructures

32. Présence d'un cabanon/lieu de stockage de matériel potentiellement utilisable : oui
33. Présence de clôtures ? absence de clôture le long du boulevard Hector Denis

### Contexte urbain

34. Type de quartier : résidentiel
35. Proximité d'habitations : proches (<50m)

---

<sup>1</sup> Zone définie au Plan de Secteur

<sup>2</sup> Zone où risque d'éboulement

<sup>3</sup> Plan Communal de Développement de la Nature